

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 03626

Numéro SIREN : 842 331 217

Nom ou dénomination : 5A CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2019 sous le numéro de dépôt A2019/002301

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

Dénomination : 5A CONSULTING
Adresse : 2 ter rue Marcel Doret Immeuble "Burolines II" 31700
Blagnac -FRANCE-
n° de gestion : 2018B03626
n° d'identification : 842 331 217
n° de dépôt : A2019/002301
Date du dépôt : 01/02/2019

Pièce : Décision(s) des associés du 20/12/2018



2244036

2244036

5A CONSULTING

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 2 ter Rue Marcel Doret - Burolines 2 - 31700 BLAGNAC
RCS TOULOUSE 842 331 217 (N° de gestion 2018 B 03626)

LES SOUSSIGNES :

- Monsieur Laurent CARRERA
- Madame Marion CAZABAN
- Monsieur Philippe LABORDE
- Monsieur Rémi GONZALEZ
- Monsieur Michel GALINIER
- Monsieur Jérémy BONDE
- Monsieur Nicolas THUILLIER
- Madame Cornelia BOEANGIU-NAPRUIU
- La société 5A SOLUTIONS, Société par actions simplifiée représentée aux présentes par son Président, Monsieur Lionel FRAJUT,
- Monsieur Marcel SOH KENGNE
- Monsieur Dominique FOULGOC

Détenant ensemble 4 000 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée 5A CONSULTING désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société 5A CONSULTING et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 30 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du Comité de Direction,
- le texte des projets de décisions.

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant en application de l'alinéa 3 de l'article L. 227-9-1 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés, après avoir constaté que la Société, contrôlée, au sens des II et III de l'article L. 233-16 du Code de commerce, par une autre société, la société 5A SOLUTIONS, est tenue de désigner un Commissaire aux Comptes titulaire et un Commissaire aux Comptes suppléant, décide à l'unanimité de nommer :

- La Société AUDEO EXPERTS, domiciliée 272 route de Launaguet - 31200 TOULOUSE, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- Monsieur Benoît GOURRIN, domicilié 63 rue du Colombier, Les Berges du Lac, Bât. B, BP 57695 - 31676 LABEGE CEDEX, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

RL JFO RG CBN MB AF AL NIS MC JB

La Société AUDEO EXPERTS et Monsieur Benoît GOURRIN ont fait savoir à l'avance qu'ils acceptaient le mandat qui viendrait à leur être confié et ont déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à BLAGNAC
Le 20 décembre 2018

Marcel SOH KENGNE



Philippe LABORDE



Cornelia BOEANGIU-NAPREIU



Jérémy BONDE



Dominique FOULGOC



Nicolas THUILLIER



Rémi GONZALES



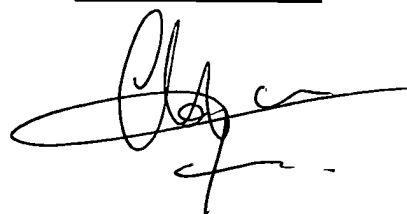
Michel GALINIER



Laurent CARRERA



Marion CAZABAN



5A SOLUTIONS

Lionel FRAJUT

